

## G7 2019

### Recommandations prioritaires sur les droits des femmes et des filles

#### **1. Adopter et mettre en œuvre une diplomatie et une aide publique au développement féministes.**

Chaque État du G7 doit s'engager à mettre en œuvre l'ODD 5 "*Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles*" en adoptant une feuille de route et des indicateurs ambitieux à horizon 2030. En plus de défendre un positionnement diplomatique féministe, les États du G7 doivent augmenter massivement leurs financements en faveur de l'égalité femmes-hommes, en s'assurant que 85% de leur APD intègre le genre, comme objectif significatif ou principal, à horizon 2021, à l'instar de l'engagement pris par l'Union Européenne. En 2019, la France doit peser de tout son poids pour que l'égalité femmes-hommes soit intégrée et promue dans l'ensemble des chantiers du G7.

#### **2. Soutenir l'émancipation des adolescentes.**

Sujettes à de nombreuses discriminations, les adolescentes restent pourtant largement ignorées par les politiques publiques. Or elles détiennent un fort potentiel de changement social. Les États du G7 doivent s'engager à favoriser l'émancipation des adolescentes à travers des politiques intersectorielles améliorant leur accès à une éducation de qualité, inclusive et équitable (cf. Déclaration de Charlevoix), et leur accès aux services de santé, en particulier la santé et les droits sexuels et reproductifs. Les adolescentes doivent pleinement contribuer à l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de ces initiatives.

#### **3. Favoriser l'autonomisation économique des femmes et l'accès au travail décent pour toutes et tous.**

Les États du G7 doivent œuvrer à ce que les femmes partout dans le monde aient accès à un travail et salaire décents, dans un environnement sûr et dénué de toute forme de violence, aussi bien dans l'économie formelle qu'informelle. Ils doivent financer des programmes ambitieux pour renforcer l'autonomisation économique des femmes et contribuer à un partage plus équitable entre les sexes des responsabilités liées aux tâches domestiques et aux soins de la famille. Les États du G7 doivent également soutenir l'adoption en juin 2019 de la première convention internationale de l'OIT pour mettre fin à la violence et au harcèlement contre les femmes et les hommes dans le monde du travail.